Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 83 (1932)

Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une de ces colonies nouvelles d'ouvriers forestiers, nécessitées par le boisement, que l'Etat a dû créer pour trouver la main-d'œuvre voulue. C'est à proximité d'une spacieuse et confortable maison (Llaneglwys), servant d'habitation au garde forestier du triage. A côté, se dressent 3 holdings, tout battant neufs, maisons d'ouvriers qui donnent l'impression d'être fort confortables. A chacun d'eux se rattache une étendue de 4 ha de sol agricole.

Toute cette installation semble bien comprise et fait une excel-

lente impression.

Mais nous voilà arrivé au terme de ce voyage qui fut d'un intérêt palpitant et nous a révélé une Angleterre bien décidée à réparer les erreurs du passé, qui saura restaurer les forêts trop longtemps négligées et en augmenter comme il convient l'étendue.

Nous ne voudrions pas mettre le point final à ce compte-rendu sans dire combien fut exquise l'hospitalité dont les participants à ce

voyage jouirent partout. Ils en garderont un chaud souvenir.

Leur reconnaissance va à MM. Fraser Story et Taylor de la Forestry Commission, Guillebaud, chef de la Station de recherches forestières, Joung, administrateur du Dean Forest, Popert, son adjoint, mais avant tout à l'animateur de l'œuvre de rénovation forestière entreprise en Angleterre depuis la guerre, à Sir Roy Robinson, vice-président de la Forestry Commission. A tous, un cordial et chaud merci pour le grand plaisir qu'ils nous ont procuré et leur aimable accueil!

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

Chênes déformés par le champignon Diaporta taleola Tul.

En 1918, j'avais signalé, à la page 1 de ce journal, les dommages causés aux cimes des chênes par un champignon parasitaire des rameaux. Diaporta taleola Tul.

Dès lors, à chaque septembre, le sol sous les chênes est plus ou moins recouvert de rameaux feuillés tombés prématurément, et ceci dans toute la région d'Orbe. Cette chute étant très forte en 1931, je l'attribue aux effets des pluies de juillet et août 1930. Ces mois ayant été très pluvieux en 1931, une forte chute de rameaux en septembre de l'an prochain paraît probable.

Du fait de ces attaques répétées, les chênes qui sont représentés sur la photographie reproduite en 1918, n'ont pris aucun développe-

ment et se trouvent toujours dans le même état.

Je n'ai pas observé de dommages semblables parmi les autres essences forestières, à l'exception de l'orme pédonculé (Ulmus laevis Pallas), planté dans ma propriété de Montcherand. Les mycologues ne se sont pas encore prononcés sur l'état de ce dernier. Pour celui-ci, le dommage est peu important.

M. Moreillon.

Le rendement brut de l'agriculture suisse en 1931.

L'actif Secrétariat des paysans suisses procède, depuis quelques années, à l'estimation du rendement brut de l'agriculture suisse. Voici les résultats provisoires concernant 1931, auxquels sont opposés ceux de 1929 et 1930.

	1929	1930	1931	(prov.)
	Millions de francs			Pourcents
Lait et produits laitiers	544	492	482	35,6
Engraissement du bétail bovin	297	313	289	21,3
Porcs	190	192	171	12,6
Arboriculture fruitière	108	63	105	7,8
Volaille	81	79	79	5,8
Viticulture	63	53	56	4,2
Culture des céréales	57	48	47	3,5
» » pommes de terre	45	45	42	3,1
Culture maraîchère (dans exp. agr.)	28	29	31	2,3
Chevaux	26	28	27	2,0
Divers	40	29	27	1,8
Total	1479	1371	1356	100

Ce rendement a été, en 1931, inférieur de 15 millions de francs à celui de 1930 et de 124 millions à celui de 1929. Dans toutes les branches d'exploitation, ce fait est imputable avant tout à une sensible baisse des prix. Pour les pommes de terre et fruits, ces derniers en sont déjà revenus, dans plusieurs régions, au niveau d'avant guerre.

La part pour laquelle le rendement brut du lait et des produits laitiers entre dans le rendement brut total a diminué, ces années dernières, au profit d'autres branches d'exploitation. Il ressort, de cette constatation, que l'agriculture cherche peu à peu à orienter sa production dans une nouvelle direction. Il nous plaît de constater que celle-ci comprend l'arboriculture fruitière, à laquelle trop de régions n'ont pas su, autrefois, vouer les soins voulus.

Le tableau ci-dessus montre qu'en 1931 le rendement brut de cette production a été de 105 millions de francs. Ainsi cette culture s'est haussée au 4^{me} rang (7,8 % du rendement total). Cela dénote le bel effort déployé, ces années dernières, par nos paysans, pour mettre en valeur le verger national. Nul plus que les forestiers n'applaudira à ce réjouissant progrès.

H. B.

(Extrait d'une communication du Secrétariat des paysans.)